



# INSTITUT DE FORMATION CONTINUEE

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR POUR ADULTES

Rue Jonfosse 80, 4000 LIEGE

Tél. : 04/221.34.70 ou 04/223.67.17 - Fax : 04/230.41.96

E-mail : [info@ifcjonfosse.be](mailto:info@ifcjonfosse.be) - Site : <http://www.ifcjonfosse.be>

## Tests d'admission au CESS

### 2018/2019

La section "CESS – Humanités générales" comprend 18 unités d'enseignement (UE).

Les unités d'enseignement qui constituent la section sont capitalisables et constituées d'un ou plusieurs cours. Elles doivent être suivies selon un ordre préétabli dans le dossier pédagogique. C'est pourquoi la formation complète est organisée en 2 ans en journée ou en 3 ans en soirée.

#### Formation en journée

##### 1<sup>ère</sup> année

Mathématiques 1  
Français 1  
Anglais 1  
Orthographe  
Physique 1  
Chimie 1  
Biologie : physiologie  
Société 1  
Méthodes de travail

##### 2<sup>ème</sup> année

Mathématiques 2  
Français 2  
Anglais 2  
Physique 2  
Chimie 2  
Biologie : évolution et écologie  
Société 2  
Bureautique  
Epreuve intégrée

#### Formation en soirée

##### 1<sup>ère</sup> année

Mathématiques 1  
Français 1  
Orthographe  
Physique 1  
Chimie 1  
Biologie : physiologie  
Société 1  
Méthodes de travail

##### 2<sup>ème</sup> année

Français 2  
Anglais 1  
Physique 2  
Chimie 2  
Biologie : évolution et écologie  
Société 2

##### 3<sup>ème</sup> année

Mathématiques 2  
Anglais 2  
Bureautique  
Epreuve intégrée

L'accès aux unités de niveau 1 est possible pour toutes les personnes titulaires

- du certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) général ou technique ;
- ou du certificat d'enseignement secondaire du 2ème degré (C2D) général ou technique ;

L'accès aux unités de niveau 2 est possible pour toutes les personnes titulaires

- des attestations de réussite des unités du niveau 1 ;
- ou du C2D et d'une attestation d'orientation A d'une 5ème année d'humanités générales ou techniques dont la grille horaire correspond aux nombres de périodes des unités du niveau 1 (des tests d'admission devront être présentés dans les cours dont le nombre de périodes est inférieur à celui de l'unité du niveau 1).

Les personnes n'ayant pas fourni les documents repris ci-dessus devront présenter des tests d'admission permettant de vérifier qu'elles possèdent les capacités requises pour suivre les cours avec des chances réelles de réussite. Afin de compléter ces résultats, chaque candidat peut également fournir les copies de tous les documents ayant un lien avec son parcours scolaire.

Afin de déterminer le niveau dans lequel le candidat peut s'inscrire, le Conseil des études délibère sur base des documents fournis par chaque candidat, pour autant qu'ils aient été remis avant la délibération, et des résultats obtenus lors des tests.

Les tests d'admission sont organisés sur deux semaines durant le mois de septembre.

- 1<sup>ère</sup> semaine

Tous les candidats devront présenter les tests d'admission en "mathématiques", "français" et "anglais".

Chacun de ces tests est divisé en 2 parties : l'admission au niveau 1 et l'admission au niveau 2. Le test du niveau 2 ne sera corrigé que si le test du niveau 1 est réussi.

Remarque : **une calculatrice scientifique est nécessaire pour la présentation du test de mathématiques (niveau 2)**

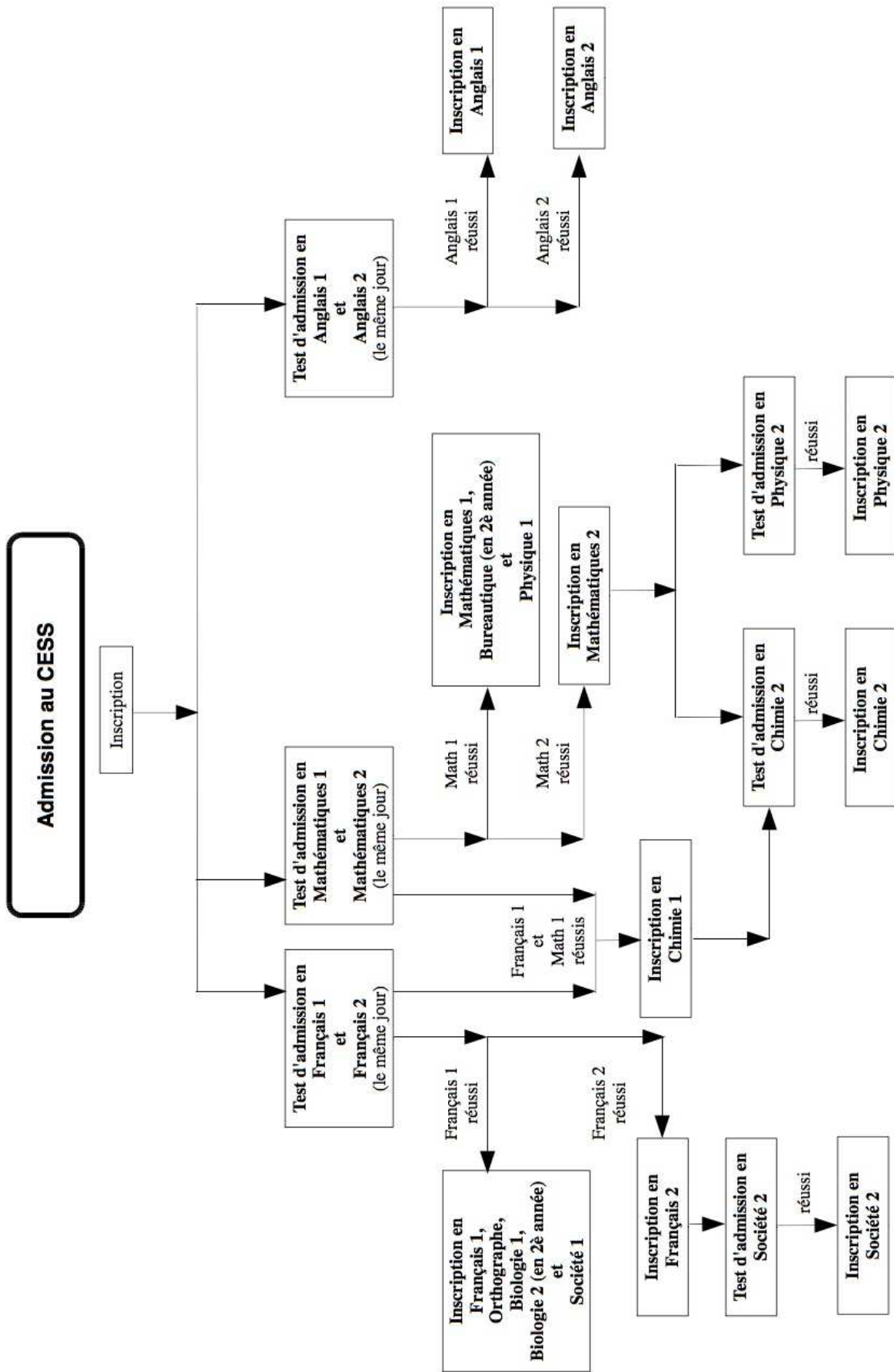
- 2<sup>ème</sup> semaine

En fonction des tests réussis lors de la 1ère semaine, dans le respect de l'organigramme de la page suivante, les candidats devront présenter les tests d'admission en "société 2", "chimie 2", "physique 2" ainsi que le test de dispense de "biologie 1".

L'affichage des résultats est disponible aux valves de l'établissement (rue Jonfosse 80, 2ème étage) ainsi que sur notre site internet <http://www.ifcjonfosse.be> :

- menu "Accès élèves"
  - o nom d'utilisateur "**eleves**"
  - o mot de passe "**ifcjonfosse**"

Le diagramme ci-dessous vous permet de déterminer les unités dans lesquelles vous serez inscrits en fonction des résultats des tests d'admission. De la même manière, il vous permet de déterminer le nombre d'années scolaires minimum qui sera nécessaire pour l'obtention du CESS.



# Capacités évaluées lors des tests d'admission

## Mathématiques - niveau 1

Capacités préalables requises :

- \* manipuler des expressions littérales en vue de les factoriser et/ou de les simplifier ;
- \* utiliser la conversion de la notation scientifique et décimale ;
- \* appliquer les règles de calcul sur les puissances naturelles (puissance d'un produit, d'un quotient, d'une puissance) ;
- \* résoudre une équation, une inéquation du premier degré à une inconnue ;
- \* résoudre un système de deux équations linéaires à deux inconnues ;
- \* résoudre une équation, une inéquation du deuxième degré à une inconnue ;
- \* déterminer et représenter une droite du plan ;
- \* représenter le graphique des fonctions de référence et donner les caractéristiques suivantes: zéro, signe, croissance (décroissance), extremum pour
  - $x \rightarrow x$
  - $x \rightarrow \frac{1}{x}$
  - $x \rightarrow x^2$
  - $x \rightarrow x^3$
  - $x \rightarrow \sqrt{x}$
- \* lire et interpréter le graphique d'une fonction continue dans un intervalle.

## Mathématiques - niveau 2

Capacités préalables requises

à partir de situations variées de la vie courante, en disposant d'une calculatrice scientifique adaptée ou d'un outil informatique,

- \* à partir d'un relevé statistique ou d'une expérimentation scientifique,
  - réaliser un ajustement des données au moyen d'un modèle linéaire,
  - critiquer et de commenter les résultats obtenus ;
- \* exploiter des propriétés des suites ;
- \* apparier des graphiques et des expressions analytiques de fonctions ou d'informations particulières concernant celles-ci ;
- \* résoudre des problèmes simples de variation et d'optimisation ;
- \* résoudre des problèmes à l'aide d'une fonction trigonométrique.

## Anglais - niveau 1

Capacités préalables requises

- \* Compréhension, connaissance et utilisation active d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite simple, dans le cadre de situations de la vie quotidienne, en relation avec les notions et les champs thématiques abordés.

## **Anglais - niveau 2**

### Capacités préalables requises

- \* La compréhension globale, la connaissance et l'utilisation active d'une langue de communication orale et écrite, dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

## **Français - niveau 1**

### Capacités préalables requises

- \* Lire et comprendre un texte d'un niveau de langue courante et plus précisément
  - lire mentalement à une vitesse supérieure à celle de la parole (plus ou moins 9000 mots à l'heure)
  - répondre à des questions de compréhension :
    - exprimer l'intention de l'auteur ;
    - répondre à ce qui est demandé ;
    - retrouver rapidement une information ;
    - citer les références du texte.
- \* S'exprimer oralement : choisir un niveau de langue approprié à la situation de communication pour
  - demander des explications ;
  - répondre à ce qui est demandé ;
  - répéter fidèlement une information ;
  - donner des explications.
- \* S'exprimer par écrit : écrire (sous la dictée) un texte de niveau de langue courante d'au moins 20 lignes
  - avec une orthographe correcte ;
  - avec une ponctuation cohérente ;
  - en coupant correctement les mots ;
  - en disposant le texte en paragraphes.
- \* Démontrer une connaissance suffisante de la langue : répondre correctement à un questionnaire d'analyse grammaticale portant sur les notions suivantes :
  - maîtrise de la conjugaison des verbes réguliers et irréguliers (les plus courants) à tous les modes et tous les temps (voix passive, active et formes interrogative et pronominales) ;
  - identifier les mots appartenant à une même famille et à un même champ sémantique.

## **Français - niveau 2**

### Capacités préalables requises

- \* Répondre à des questions de compréhension sur le contenu de tout type de message de portée générale, non spécialisé ;
- \* Situer un document de tout type d'expression orale et écrite selon le schéma de communication et y repérer les fonctions du langage ;
- \* Identifier les procédés d'auteurs pour situer dans le temps, dans l'espace, pour comprendre le point de vue, pour distinguer le réel de la fiction, pour découvrir la structure du raisonnement ;
- \* Transmettre un message oral ou écrit en utilisant les techniques d'argumentation appropriées ;
- \* Ecrire un message de portée générale en respectant les règles de lisibilité, de ponctuation, de mise en paragraphes, de disposition, de précision et d'adéquation au lexique, d'adaptation au destinataire et tout particulièrement d'orthographe

## **Chimie - niveau 2**

Capacités préalables requises :

en utilisant la terminologie scientifique et en privilégiant la nomenclature IUPAC, en exploitant le tableau périodique (valence, électronégativité, masse atomique, nombre d'oxydation),

- \* représenter une molécule avec ses liaisons à partir du modèle de Lewis;
- \* représenter la configuration spatiale d'espèces chimiques et prévoir leur comportement dans l'eau ;
- \* prévoir le sens d'évolution d'une réaction réversible.

## **Biologie - niveau 2**

Capacités préalables requises :

à partir de situations de la vie courante dans le domaine de la santé, en utilisant la terminologie scientifique,

- \* expliquer les différents mécanismes de l'immunité ;
- \* identifier un risque lié à l'infection et d'en justifier des comportements préventifs et/ou curatifs ;
- \* décrire l'organisation du système nerveux;
- \* décrire la manière dont un facteur extérieur peut influencer le bon fonctionnement du système nerveux (absence de sommeil, stress, alimentation, tabac, alcool, drogue ... ) ;
- \* décrire les mécanismes principaux qui permettent la transmission de la vie chez l'être humain, notamment :
  - o les différents stades d'un cycle hormonal,
  - o les différentes étapes de la grossesse et les méthodes de suivi ;
- \* expliquer et de comparer les principaux moyens qui permettent de maîtriser la procréation (contraception, IVG, PMA...).

## **Physique - niveau 2**

Capacités préalables requises

à partir de situations de la vie courante, de sujets d'actualité dans le domaine des sciences, en utilisant la terminologie scientifique, les ordres de grandeurs et les systèmes d'unités,

- \* d'utiliser les lois de la physique dans le cadre de situations impliquant vitesse et force ;
- \* de décrire et d'expliquer une application, un phénomène ou une expérience impliquant la transmission d'une information via une onde et d'en calculer des paramètres.

## **Société - niveau 2**

### **Histoire – Actualité - Géographie**

#### Capacités préalables requises

- \* Utiliser un vocabulaire géographique et historique ;
- \* Analyser et mettre en évidence des corrélations dans des cartes thématiques ;
- \* Identifier et expliquer des phénomènes géographiques et historiques à partir de documents ;
- \* Réaliser et interpréter des graphiques ;
- \* Etablir un document adéquat à partir de données diverses ;
- \* Faire preuve d'un esprit critique face à des extraits de textes écrits ;
- \* Utiliser sa formation géographique à la compréhension de paysages ;
- \* Utiliser l'acquis de l'unité de formation "ESS – Société 1" face à des situations originales.

Ces capacités seront évaluées à l'aide de différents documents (cartes, profils, schémas, graphiques, paysages, ...) à analyser et à mettre en corrélation tout en utilisant un vocabulaire précis.

En géographie, l'évaluation sera basée sur la géographie physique :

- \* climatologie (y compris la relation avec la rotation et la révolution terrestre, l'hydrographie, la couverture végétale, les sols et la météorologie)
- \* orogénèse (relief, érosion, roches).

En histoire, l'évaluation sera basée sur :

- \* le Bas-Empire romain et la fin de l'Empire romain d'Occident,
- \* les invasions germaniques,
- \* l'Empire byzantin,
- \* le monde musulman,
- \* la Gaule mérovingienne,
- \* le système féodo-vassalique,
- \* la société médiévale,
- \* l'Empire carolingien,
- \* l'art roman et l'art gothique.

En actualité, l'évaluation sera basée sur :

- \* les institutions belges de 1830 à la Belgique fédérale,
- \* l'évolution du droit de vote et le système électoral belge.